مؤسسة الأعمال الاجتماعية لموظفي الجماعات الترابية ومجموعاتها وهيئاتها
Fondation des Œuvres Sociales des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales

# Communiqué de Presse

## Tenue de la quatrième session du Conseil d'Orientation et de Suivi de la Fondation des Œuvres Sociales des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales, de leurs Groupements et leurs Instances

Le vendredi 19 décembre 2025, au siège de la Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT) relevant du Ministère de l'Intérieur à Rabat, s'est tenue une réunion du Conseil d'Orientation et de Suivi de la Fondation des Œuvres Sociales des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales, de leurs Groupements et de leurs Instances (COS FOS-CT), sous la présidence de Monsieur Jelloul SAMSSEME, Wali, Directeur Général des Collectivités Territoriales et Président du Conseil d'Orientation et de Suivi.

Cette réunion a été consacrée à l'examen du bilan des réalisations de la Fondation au titre de l'année 2025, à l'étude et à l'adoption du programme des prestations sociales ainsi que du budget de la Fondation pour l'exercice 2026, en plus de l'approbation de plusieurs conventions de partenariat.

Dans son allocution d'ouverture, le Président du Conseil a salué les efforts continus déployés par la Fondation pour le développement et l'amélioration de la qualité de ses prestations sociales, en adéquation avec les attentes des adhérents et de leurs familles. Il a insisté sur la nécessité de poursuivre la modernisation des modes de gestion, d'accélérer la transition numérique et de consolider les principes de bonne gouvernance d'efficacité et de transparence. Il a également souligné que cette réunion constitue une étape clé pour l'évaluation des acquis et l'anticipation des perspectives futures, contribuant ainsi au renforcement du rôle de la Fondation en tant qu'acteur social central au service des fonctionnaires des collectivités territoriales.

Par la suite, Monsieur Abdelouahhab EL JABRI, Directeur Exécutif de la Fondation PI a présenté le bilan des réalisations de la Fondation au titre de l'année 2025. Celui-ci a porté sur l'ensemble des prestations sociales mises en œuvre, notamment les colonies de vacances pour les enfants, l'estivage familial, les bourses d'excellence scolaire, l'aide à l'acquisition d'un logement principal, ainsi que les prestations de transport et les avantages accordés dans le cadre des conventions de partenariat. Il a également abordé la situation financière de la Fondation, mettant en évidence le niveau d'exécution du budget.

S'agissant du programme des prestations sociales pour l'année 2026, le Conseil d'Orientation et de Suivi a approuvé un ensemble de mesures visant à renforcer l'impact social des prestations de la Fondation. À ce titre, le nombre de bénéficiaires de la prestation de soutien à l'estivage familial a été porté à 3.000 bénéficiaires. Le Conseil a également approuvé la poursuite des prestations relatives aux colonies de vacances pour les enfants, l'instauration d'une contribution incitative en faveur des adhérents souscripteurs au régime de retraite complémentaire, ainsi que l'octroi d'une bourse

scolaire d'un montant de 1.000 dirhams au profit des enfants des adhérents en situation de handicap titulaires du baccalauréat.

Par ailleurs, le Conseil a approuvé l'octroi d'une aide financière destinée aux adhérents retenus à l'issue de l'opération de tirage au sort pour l'accomplissement des rites du pèlerinage, et ce, dans le cadre du soutien aux catégories éligibles et du renforcement des mécanismes de solidarité sociale.

Sur le plan organisationnel et financier, le Conseil d'Orientation et de Suivi a approuvé l'actualisation du règlement intérieur de la Fondation, afin d'accompagner l'évolution de ses missions et de renforcer sa gouvernance administrative et organisationnelle. Il a également adopté le budget de la Fondation au titre de l'exercice financier 2026, garantissant ainsi la pérennité des équilibres financiers et la continuité des programmes sociaux.

À l'issue des travaux de cette réunion, le Président du Conseil d'Orientation et de Suivi, en son nom propre et au nom des membres du Conseil, a adressé une lettre d'allégeance et de fidélité à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, exprimant les plus hautes marques de loyauté et d'attachement au Trône Alaouite, ainsi que leur profonde gratitude pour la Haute Sollicitude dont Sa Majesté entoure la famille des fonctionnaires des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs instances. Les membres du conseil ont, à cette occasion, réaffirmé leur engagement à poursuivre un travail sérieux et responsable en vue de l'amélioration des conditions sociales de cette catégorie, sous la conduite éclairée de Sa Majesté.